



## Creststreet Resource Fund

### Rapport annuel 2010

#### Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS CONTIENT DES FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE ET FAIT PARTIE DU RAPPORT ANNUEL DE CRESTSTREET RESOURCE FUND (LE « FONDS »).

LES ACTIONNAIRES PEUVENT OBTENIR SANS FRAIS UN EXEMPLAIRE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES OU ANNUELS EN TÉLÉPHONANT AU 1-866-864-6330, EN ÉCRIVANT À FONDS COMMUNS CRESTSTREET LIMITÉE, 70, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 1450, TORONTO (ONTARIO) M5J 2M4 OU EN CONSULTANT LE SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ À [WWW.CRESTSTREET.COM](http://WWW.CRESTSTREET.COM). LES ACTIONNAIRES PEUVENT ÉGALEMENT COMMUNIQUER AVEC CRESTSTREET EN UTILISANT L'UNE DES MÉTHODES SUSMENTIONNÉES POUR OBTENIR UN EXEMPLAIRE DES POLITIQUES DU FONDS EN MATIÈRE DE VOTE PAR PROCURATION, DES DOCUMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU VOTE PAR PROCURATION OU DES DOCUMENTS D'INFORMATION TRIMESTRIELLE SUR LE PORTEFEUILLE.

#### Résultats d'exploitation

##### Rendement des placements

Lancé en 2004, le Creststreet Resource Fund a pour objectif d'investir principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés de ressources naturelles dont les activités portent sur la production, l'exploration et le développement des ressources naturelles. Dans le passé, les stratégies de placement du Fonds consistaient à investir principalement dans le secteur énergétique. Comme l'équipe de gestion de portefeuille Creststreet a grossi ses rangs depuis, le Fonds a élargi la portée de ses stratégies en juin dernier de façon à ce que le portefeuille d'actions soit plus diversifié et affiche une participation plus vaste aux secteurs de ressources naturelles. L'équipe combine analyse macroéconomique descendante avec analyse qualitative ascendante pour choisir les sous-secteurs de ressources et les titres individuels qui présentent le meilleur potentiel de rendement rajusté selon le risque.

Le Creststreet Resource Fund a progressé de 41 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, comparativement à des gains de 8,7 % pour l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, de 35,8 % pour l'indice des matériaux de base S&P/TSX (notamment grâce au rendement des actions liées au secteur aurifère) et de 25,9 % pour l'indice aurifère mondial S&P/TSX. Comme nous avons élargi la portée des stratégies de placement du Fonds à la fin du premier semestre de 2010, celui-ci se mesure maintenant à un plus grand nombre d'indices, dont un indice combiné que nous avons créé « sur mesure » pour le Fonds et qui regroupe, à pondération égale, les indices suivants : indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, indice du papier et des produits forestiers S&P/TSX, indice aurifère mondial S&P/TSX et indice plafonné des matériaux de base S&P/TSX. Depuis la mise en place des nouvelles stratégies de placement du Fonds, celui-ci a affiché un rendement de 33,2 %, tandis que son indice sur mesure s'est avancé de 21,8 %.

La volatilité boursière s'est considérablement accentuée sur les marchés boursiers mondiaux vers la fin du premier semestre. Le prix des marchandises a affiché des résultats mitigés, la plupart ayant également fait l'objet d'une volatilité accrue. Dans le sillage de mesures de relance additionnelles instaurées par les gouvernements à l'échelle mondiale et de la demande soutenue issue des marchés émergents, les places boursières ont repris du poil de la bête et terminé l'année en lion, alimentée par le regain de confiance des investisseurs. Le prix du pétrole brut léger non sulfuré West Texas Intermediate (« WTI ») a clôturé l'année en hausse de 15,1 %, tandis que le prix du gaz naturel à la NYMEX est tombé en chute libre, fléchissant de 20 %. Dans le secteur des matériaux de base, le prix des métaux de base a terminé l'année considérablement à la hausse après avoir connu une période de volatilité élevée pendant la période estivale. Le cuivre, figure de proue des métaux de base, a progressé de 32,8 % pendant l'exercice, tandis que le cours des autres matières de ce secteur a continué de réagir à l'accroissement de la demande mondiale. Au cours du deuxième semestre, les activités de fusion et d'acquisition dans le secteur des produits chimiques et des engrais ont suscité une fois de plus l'intérêt des investisseurs envers les actions, alors que le prix des marchandises sous-jacentes a poursuivi sa progression vers la fin de l'année. Le prix de l'or a grimpé de 29 % en 2010, poursuivant ainsi sur son élan, porté par l'incertitude des investisseurs envers l'économie mondiale et la volatilité des devises.

La confiance des investisseurs s'est rapidement détériorée devant les risques d'une contagion de la crise financière européenne et d'une récession à double creux aux États-Unis, ceux-ci ayant suscité des craintes, lesquelles ont déferlé sur le système bancaire et les marchés boursiers à l'échelle mondiale pendant l'été. En prévision d'un accroissement de la volatilité, le Fonds présentait une position en trésorerie importante au début de l'été et détenait un certain nombre de positions vendeur générales dans le but d'atténuer la volatilité à court terme. Suivant la chute précipitée des cours boursiers et des évaluations, le Fonds a profité de l'occasion pour renflouer certaines positions de base. Ainsi, nous avons acheté de nouveaux placements dans bon nombre de sociétés à moyenne et à forte capitalisation du secteur des matériaux de base et établi de nouvelles positions dans les segments des engrais et produits chimiques, ciblant surtout les entreprises à forte capitalisation. Nous avons sélectivement renfloué certaines de nos positions à plus faible capitalisation au cours du deuxième semestre, notamment certaines sociétés de minerai de fer vers la fin de l'exercice. Comme le prix de l'or a poursuivi sur son élan jusqu'à la fin de l'année, nous avons décidé de conserver une position fortement sous-pondérée aux actions de métaux précieux à la fin de l'exercice, préférant attendre des points d'entrée plus attrayants pour nous procurer des titres aurifères et de métaux précieux, lesquels devraient se présenter pendant les périodes de faiblesse saisonnière que nous prévoyons au début de 2011. À moyen terme, nous continuons d'alimenter des perspectives haussières et n'hésiterons pas à profiter de la volatilité à court terme pour renflouer nos positions de base. À la lumière des perturbations et des contraintes du côté de l'offre, de l'amélioration de la croissance économique et de la demande sur la scène mondiale de même que de l'attrait des évaluations et du bilan des sociétés, la conjoncture semble prometteuse pour 2011 au chapitre des rendements.

### Revenus et charges

Le Fonds a gagné un revenu de dividendes de 1 393 932 \$ en 2010, comparativement à 52 507 \$ en 2009. Cette augmentation considérable est attribuable à un émetteur, soit Athabasca Oil Sands Corp., qui a versé un dividende spécial de 4,25 \$ l'action avant de mener son premier appel public à l'épargne à bien. En revanche, le revenu d'intérêt a chuté considérablement, passant de 53 565 \$ en 2009 à 3 170 \$ en 2010, le Fonds détenant des soldes en trésorerie moins élevés qu'en 2009.

Les frais de gestion et les frais de service dépendent de la valeur liquidative moyenne du Fonds. L'augmentation de l'actif net du Fonds a entraîné une hausse des frais de gestion, qui sont passés à 618 444 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, comparativement à 489 483 \$ pour la même période en 2009, ainsi qu'un accroissement des frais de service, ces derniers étant passés de 118 030 \$ en 2009 à 145 280 \$ en 2010. Au cours de l'exercice, le barème des frais des séries B et F a été modifié afin de réduire les frais de gestion, qui sont passés de 2,0 % à 1,5 %, et pour introduire la rémunération au rendement. Ce changement n'a eu aucune répercussion importante sur le Fonds en 2010. Les autres charges ont augmenté, passant de 512 062 \$ en 2009 à 666 417 \$ en 2010. Cette hausse est liée à la valeur liquidative plus élevée du Fonds et s'inscrit dans le cadre normal de ses opérations.

### Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Fonds consistent à dégager une croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, à dégager un revenu en investissant dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources.

Pour répondre à ses objectifs de placement, le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés de ressources naturelles dont les activités portent sur la production, le développement et l'exploration de marchandises liées aux secteurs de l'énergie, des matériaux de base, des métaux précieux et des engrais et produits chimiques. Le Fonds a recours à une approche ascendante axée sur la valeur. Cette formule repose davantage sur une analyse détaillée des attributs de chacun des placements individuels que sur des facteurs du marché à court terme. L'accent est mis sur l'évaluation du bilan de la société, des caractéristiques de ses flux de trésorerie, de sa rentabilité, de la place qu'elle occupe dans son secteur d'activité, de ses avantages particuliers, de ses perspectives de croissance et des compétences de son équipe de direction.

## Autres renseignements importants

Le Fonds représente une des trois catégories d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée. Il existe deux autres catégories d'actions : Creststreet Dividend & Income Fund (auparavant appelé Creststreet Managed Equity Index Fund) et Creststreet Alternative Energy Fund.

Une des principales caractéristiques du Fonds est qu'il procure des liquidités aux investisseurs dans les sociétés en commandite Creststreet (les « SC »). Chaque année, Creststreet offre à la vente un nombre limité de parts dans au moins une SC. Les SC ont pour objectif d'investir dans les titres accreditifs de sociétés de ressources qui s'adonnent à l'exploration et à la mise en valeur de ressources pétrolières, gazières, minières ou d'énergie renouvelable au Canada. Les investisseurs dans les SC ont le droit de réclamer certaines déductions et divers crédits d'impôt. L'exploitation d'une SC dure un peu moins de deux ans. Vers le troisième vendredi de janvier de la deuxième année suivant son établissement, la SC transfère la totalité de son actif au Fonds avant d'être dissoute. Les investisseurs dans les SC reçoivent des actions du Fonds en échange de leurs parts de SC au prorata à la date du transfert.

Le tableau qui suit présente la valeur, en dollars, des actifs transférés au Fonds par chaque SC.

Date	Société en commandite	Actif net transféré	Proportion d'actions de fonds communs de placement reçues
15 janvier 2002	Creststreet 2000 Limited Partnership	7 286 890 \$	0,728689
17 janvier 2003	Creststreet 2001 Limited Partnership	15 312 298 \$	0,738044
17 janvier 2003	Creststreet 2001 (II) Limited Partnership	14 294 962 \$	0,817004
23 janvier 2004	Creststreet 2002 Limited Partnership	36 608 912 \$	0,660476
21 janvier 2005	Creststreet 2003 Limited Partnership	41 635 412 \$	0,652611
21 janvier 2005	Creststreet 2003 (II) Limited Partnership	25 510 837 \$	0,557083
20 janvier 2006	Creststreet 2004 Limited Partnership	63 593 587 \$	0,584901
19 janvier 2007	Creststreet 2005 Limited Partnership	30 175 192 \$	0,761377
18 janvier 2008	Creststreet 2006 Limited Partnership	15 524 619 \$	0,490004
18 janvier 2008	Creststreet 2006 (II) Limited Partnership	22 889 403 \$	0,722459
28 mai 2010	Creststreet 2008 Limited Partnership	5 907 772 \$	2,524966
28 mai 2010	Creststreet 2009 Limited Partnership	3 036 252 \$	0,961274

Le gestionnaire du Fonds peut interdire les rachats et les substitutions pour d'autres catégories de Fonds communs Creststreet Limitée jusqu'à la fin du mois de mai de l'exercice au cours duquel le transfert a lieu. Cette mesure permet au Fonds de produire des liquidités pour financer les rachats en les étalant stratégiquement sur une durée raisonnable. Le Fonds a obtenu une dispense permanente auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province l'autorisant à restreindre les rachats et substitutions d'actions émises aux investisseurs dans les SC sur le transfert d'actifs.

## Risque

Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance stable à long terme du capital tout en gérant la valeur à risque de manière prudente. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation d'émetteurs canadiens du secteur des ressources, et les investisseurs sont exposés aux risques et aux avantages inhérents au secteur canadien des ressources. Une analyse plus détaillée des risques du Fonds est présentée dans le prospectus du Fonds et dans les Notes afférentes aux états financiers annuels de 2010.

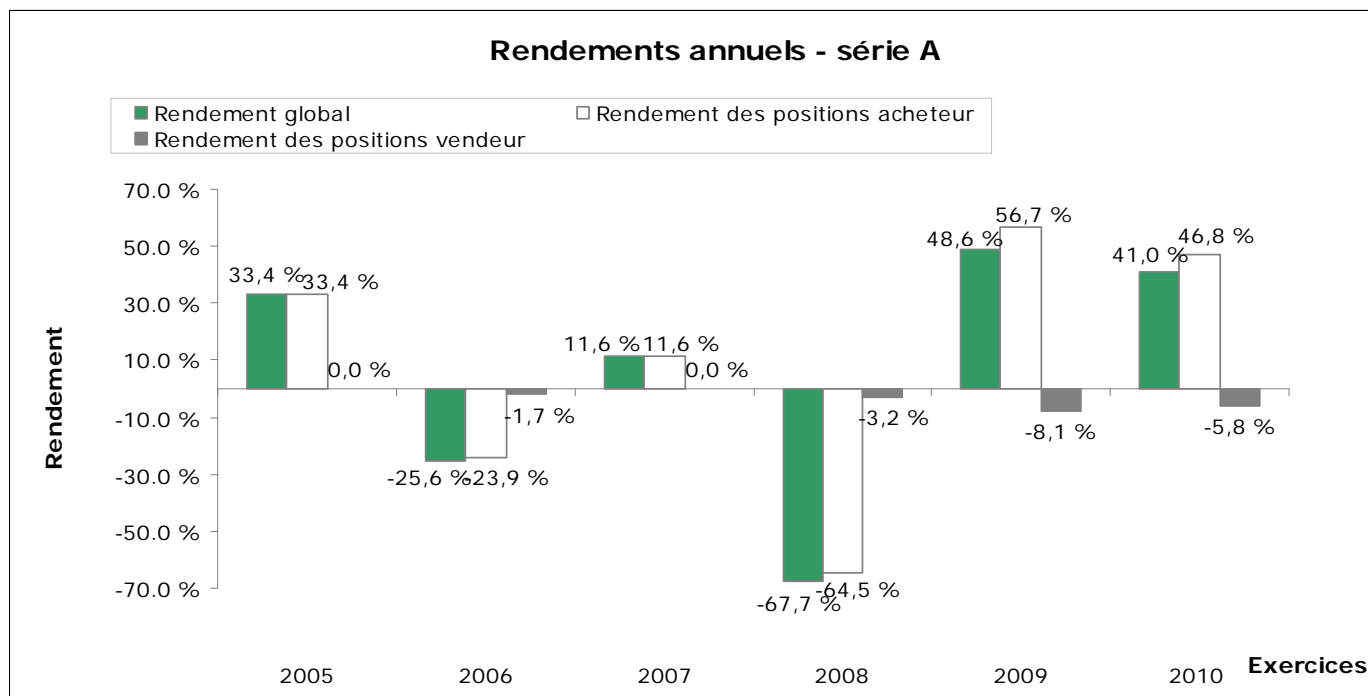
## Rendement passé

Le rendement passé du Fonds est présenté dans les graphiques à barres de rendements annuels ci-dessous. Il est important de noter que ces renseignements ne tiennent pas compte des frais d'achat et de rachat, des frais de distribution ni d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les renseignements présentés sur le rendement passé du Fonds supposent que toutes les distributions ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Les données sur le rendement du Fonds présentées ci-dessous tiennent compte des frais et des charges. En dernier lieu, il importe de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous illustre le rendement annuel du Fonds de 2005 à 2010. Le Fonds n'était pas un émetteur assujéti avant 2005. Exprimés en pourcentage, les résultats présentés démontrent les changements, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.

Au 31 décembre 2010, ce Fonds comptait quatre séries d'actions. La série A est devenue un émetteur assujéti le 31 décembre 2004 et les données afférentes à son rendement sont présentées ci-dessous. Les données sur le rendement de la série B, de la série 2010 et de la série F ne sont pas présentées puisque ces séries ont été lancées le 18 juin 2010, le 28 mai 2010 et le 10 septembre 2010, respectivement, et ont moins d'un exercice complet d'existence à leur actif.



**Remarque :**

Le rendement des positions vendeur s'appuie sur le rendement brut des positions vendeur, tandis que le rendement des positions acheteur et le rendement global des actions de série A tiennent compte des frais et des charges.

## Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement global annuel composé antérieur des actions de série A du Fonds pour les périodes indiquées, ainsi que celui de l'indice de l'énergie S&P/TSX au Canada et de l'indice composé S&P/TSX.

	Creststreet Resource Fund – série A	Indice composé S&P/TSX	Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX au Canada
1 an	41,0 %	14,5 %	8,7 %
3 ans	-12,2 %	-0,9 %	-2,6 %
5 ans	-10,9 %	3,6 %	0,2 %
Depuis la création*	-4,7 %	6,4 %	8,3 %

\* La série A a été lancée le 31 décembre 2004.

## Indices et rendement du Fonds

L'indice composé S&P/TSX, qui a gagné 14,5 % au cours de l'exercice, représente environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés établies au Canada et cotées à la Bourse de Toronto et il est conçu pour illustrer le rendement de l'ensemble du marché boursier canadien. L'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX a progressé de 8,7 % en 2010. Le Creststreet Resource Fund a affiché un rendement de 41 % au cours de la même période.

Au début de juin, les stratégies de placement du Fonds ont été modifiées afin d'inclure un plus grand nombre de secteurs de ressources naturelles. En vertu de cette modification, un indice de référence sur mesure a été créé afin d'assurer un suivi plus adéquat des rendements diversifiés du Fonds sur une base relative. L'indice sur mesure regroupe, à pondération égale, les indices suivants : indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, indice du papier et des produits forestiers S&P/TSX, indice aurifère mondial S&P/TSX et indice plafonné des matériaux de base S&P/TSX. Ces indices rassemblent les actions de sociétés dont les activités portent sur l'exploration, le développement ou la production d'énergie, de sociétés de papier et de produits forestiers, d'or et de métaux précieux, de matières de base et de produits chimiques et d'engrais. L'indice sur mesure a été conçu pour suivre le rendement des sous-secteurs du segment général des ressources. Depuis mai, l'indice sur mesure a dégagé un rendement de 21,8 %.

## Données additionnelles à l'égard du rendement

Le tableau suivant présente la répartition du rendement des actions de série A pour 2010 entre chacune des périodes précédant et suivant la révision de l'indice de référence combiné.

	Creststreet Resource Fund – série A	Indice composé S&P/TSX	Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX au Canada	Indice de référence combiné sur mesure*
De janvier à mai 2010	5,9 %	0,2 %	-3,9 %	s.o.
De juin à décembre 2010	33,2 %	14,3 %	13,0 %	21,8 %

\* L'indice de référence combiné sur mesure regroupe, à pondération égale, les indices suivants : indice plafonné de l'énergie S&P/TSX, indice du papier et des produits forestiers S&P/TSX, indice aurifère mondial S&P/TSX et indice plafonné des matériaux de base S&P/TSX.

## Faits saillants de nature financière

Les tableaux ci-dessous présentent les renseignements financiers clés au sujet du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement financier du Fonds pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds.

### Valeur liquidative par action du Fonds

<b>SÉRIE A</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>3,57</b>	<b>2,42</b>	<b>8,30</b>	<b>7,89</b>	<b>22,09</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>					
Total des revenus	0,23	0,01	0,03	0,10	0,11
Total des charges	(0,20)	(0,14)	(0,29)	(0,28)	(0,45)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	1,60	(0,14)	(2,41)	0,22	(0,87)
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(0,13)	1,46	(1,30)	1,14	(3,35)
Coûts d'opérations	(0,11)	(0,06)	(0,30)	(0,25)	—
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>1,39</b>	<b>1,13</b>	<b>(4,27)</b>	<b>0,92</b>	<b>(4,76)</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Distributions :</b>					
Provenant des gains en capital	—	—	(0,92)	(0,38)	(8,91)
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(0,92)</b>	<b>(0,38)</b>	<b>(8,91)</b>
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>5,04</b>	<b>3,57</b>	<b>2,42</b>	<b>8,30</b>	<b>7,96</b>
	\$	\$	\$	\$	\$

<b>SÉRIE B</b>	<b>2010</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>3,83</b>
	\$
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>	
Total des revenus	0,01
Total des charges	(0,13)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	0,65
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	1,33
Coûts d'opérations	(0,12)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>1,74</b>
	\$
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>5,02</b>
	\$

<b>SÉRIE F</b>	<b>2010</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>4,22 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>	
Total des revenus	0,01
Total des charges	(0,06)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	0,41
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	0,64
Coûts d'opérations	(0,12)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>0,88 \$</b>
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>5,05 \$</b>

<b>SÉRIE 2010</b>	<b>2010</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>3,77 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>	
Total des revenus	0,01
Total des charges	(0,12)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	0,69
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	0,67
Coûts d'opérations	(0,11)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>1,14 \$</b>
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>5,04 \$</b>

- 1) Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds. La série A est devenue un émetteur assujéti le 31 décembre 2004. La série B, la série 2010 et la série F ont été lancées le 18 juin 2010, le 28 mai 2010 et le 10 septembre 2010, respectivement. À la création, la valeur liquidative des actions de la série B, de la série 2010 et de la série F était de 3,8338 \$, 3,7691 \$ et 4,2166 \$ l'action, respectivement.
- 2) La valeur liquidative et les distributions sont fondées sur le nombre réel d'actions en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours d'une période donnée.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des actions supplémentaires.
- 4) Ces calculs sont prescrits par les autorités en valeurs mobilières et ne sont pas réputés être un rapprochement entre l'actif net par action au début et à la fin de l'exercice.

## Ratios et données supplémentaires

SÉRIE A	2010	2009	2008	2007	2006
	26 058	24 996	21 944	64 959	49 298
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>					
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	5 166 598	6 992 655	9 065 836	7 826 048	6 195 275
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>					
Charges	4,99 %	4,18 %	4,03 %	3,84 %	3,44 %
Rémunération au rendement	—	—	—	—	—
RFG total	4,99 %	4,18 %	4,03 %	3,84 %	3,44 %
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,69 %	2,07 %	4,16 %	3,35 %	1,17 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	537,48 %	581,99 %	754,82 %	640,19 %	185,94 %
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	5,08	3,60	2,42	8,39	7,96

SÉRIE B	2010
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	1 345
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	267 900
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	
Charges	5,47 %
Rémunération au rendement	0,16 %
RFG total	5,63 %
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,69 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	537,48 %
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	5,05

SÉRIE F	2010
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	358
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	70 872
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	
Charges	4,40 %
Rémunération au rendement	0,33 %
RFG total	4,73 %
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,69 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	537,48 %
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	5,09

**SÉRIE 2010****2010**

---

	6 584	
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>		
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	1 305 936	
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>		
Charges	4,74	%
Rémunération au rendement	—	
RFG total	4,74	%
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,69	%
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	537,48	%
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	5,07	

---

- 1) L'information est fournie en date du 31 décembre des exercices présentés.
- 2) Le ratio des frais de gestion correspond au total des charges pour l'exercice visé, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.
- 3) Le ratio des coûts d'opérations représente le total des commissions et des autres frais relatifs aux opérations visant le portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'activité que le conseiller en placement du Fonds déploie pour gérer les placements de portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds au cours d'un exercice sont importants, et plus fortes sont les chances que l'investisseur reçoive des gains en capital imposables au cours du même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

## Événements récents

### Transfert des sociétés en commandite

Le 28 mai 2010, le Fonds a acquis tous les actifs de Creststreet 2008 Limited Partnership et de Creststreet 2009 Limited Partnership en échange de 1 567 416 et 805 561 actions de série 2010 du Fonds, respectivement.

### Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, Sociétés de placement, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoir des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

### Taxe de vente harmonisée

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la province de l'Ontario a remplacé sa taxe de vente provinciale (« TVP ») et la taxe sur les produits et services (« TPS ») du gouvernement fédéral par une seule taxe de vente harmonisée (« TVH ») de 13 %. Les frais de gestion et toutes les autres charges imputés au Fonds ont été assujettis à une taxe additionnelle de 8 %. Les nouvelles règles au Canada exigent que les fonds d'investissement calculent la TVH en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur réelle de leurs intérêts, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du Fonds. Le recours à ce taux combiné permettra au Fonds de réduire les effets de l'harmonisation dans la mesure où certains détenteurs d'actions du Fonds résident dans des provinces qui ne participent pas à la TVH.

## Opérations entre apparentés

Le Fonds est une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »), filiale en propriété exclusive de Creststreet Asset Management Limited. Creststreet Asset Management Limited, société inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, est le gestionnaire et le conseiller en placement du Fonds.

Des frais de gestion sont versés au gestionnaire pour l'administration quotidienne du Fonds et pour l'obtention de services-conseils en placement et de services de gestion du portefeuille. Le Fonds verse également des frais de service au gestionnaire, lequel les remet aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif du Fonds pour le compte de leurs clients.

De plus, le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement équivalant à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative des actions de série B et de série F chaque trimestre. La rémunération au rendement est versée au gestionnaire dans les 15 jours suivant la fin du trimestre d'exercice précédent si le gain (exprimé en pourcentage) de la valeur liquidative par action de la série du Fonds, par rapport au trimestre ou trimestres d'exercice précédent(s) pour lequel ou lesquels une rémunération au rendement était payable, dépasse le gain ou la perte (exprimé en pourcentage) de l'indice de référence pour la même période, pourvu que la valeur liquidative par action de la série du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs antérieures de la série en question à la fin de chaque trimestre d'exercice précédent pour lequel une rémunération au rendement pour le Resource Fund a été versée. La rémunération au rendement équivaut à ce rendement excédentaire par action, multiplié par le nombre d'actions en circulation de la série en circulation à la fin du trimestre, multiplié par 20 %.

## Comité d'examen indépendant

Conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, la société a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), qui a pour mandat de fournir des recommandations objectives et des jugements impartiaux sur les questions de conflits d'intérêts qui pourraient survenir dans le cadre de l'exploitation du Fonds et de son portefeuille respectif. Le CEI est composé de trois membres, indépendants de la société et de ses affiliés. La rémunération et les autres dépenses raisonnables du CEI sont imputées au prorata aux fonds d'investissement pour lesquels le CEI a été nommé en se fondant sur les actifs de chaque fonds d'investissement au moment où les dépenses sont versées. La rémunération et les autres dépenses raisonnables sont payées à titre de charges du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société a reçu du CEI les approbations et instructions permanentes suivantes :

1. Répartition des charges
2. Répartition des frais
3. Frais de lancement/charges organisationnelles
4. Normes d'équité
5. Erreurs sur opérations et modifications des opérations
6. Gestion des opérations et meilleure exécution
7. Pertinence des placements
8. Vote par procuration
9. Changements fondamentaux d'un Fonds
10. Modification des actes constitutifs ou des notices d'offres d'un Fonds
11. Opérations par des personnes ayant droit d'accès
12. Transfert d'une société en commandite à un fonds commun de placement

Dans chaque cas, les instructions permanentes stipulent que la société doit se conformer aux politiques et procédures y afférentes et rendre compte périodiquement au CEI.

Le CEI est tenu de produire un rapport annuel qui fait état des activités de l'année. Les actionnaires peuvent consulter ce rapport en ligne, à l'adresse [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com), ou l'obtenir gratuitement sur demande en téléphonant au 1-866-864-6330.

## Frais de gestion

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit du Fonds des honoraires équivalant à 2,0 % par année pour les actions de série A et de série 2010 et à 1,5 % par année pour les actions de série B et de série F, lesquels sont calculés et payables sur une base mensuelle à terme échu. Tous les frais de gestion sont assujettis à la TVH.

Le Fonds verse également des frais de service aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative des fonds administrés par chaque courtier et ils sont fondés sur le solde de clôture des comptes des clients à la fin de chaque mois civil. Les actions de série A et de série 2010 du Fonds paient chaque trimestre des frais de service calculés au taux de 0,5 % par année de la valeur liquidative respective des séries d'actions. Les actions de série B paient chaque trimestre des frais de service calculés au taux de 1,0 % par année de la valeur liquidative de cette série. Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds a payé au gestionnaire les sommes présentées dans le tableau ci-dessous :

	2010		2009	
Frais de gestion	618 444	81,0 %	489 843	80,6 %
Frais de service versés aux courtiers	145 280	19,0 %	118 030	19,4 %
	<u>763 724</u>	<u>100,0 %</u>	<u>607 873</u>	<u>100,0 %</u>

## Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Répartition sectorielle	Pourcentage de l'actif net
Mines et métaux	44,0 %
Énergie	33,3 %
Engrais et produits chimiques	14,9 %
Autres	7,7 %
<b>Total des placements</b>	<b>99,9 %</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0 %
Autres actifs nets	0,1 %
	<b>100,0 %</b>

## Sommaire du portefeuille de placements (suite)

### 25 principaux placements

### Pourcentage de l'actif net

Tourmaline Oil Corp	5,8 %
Migao Corporation	5,1 %
Sherritt International Corp.	4,9 %
Arcan Resources Ltd	4,5 %
Athabasca Oil Sands Corp.	4,4 %
Orleans Energy Ltd.	4,3 %
Harry Winston Diamond Corp	4,2 %
Hanfeng Evergreen Inc	3,9 %
First Nickel Inc	3,7 %
Seaview Energy Inc., catégorie A	3,4 %
Strategic Oil & Gas Ltd.	3,4 %
Viterra Inc.	3,4 %
Timmins Gold Corp.	3,1 %
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX Métaux de base mondial <sup>IMC</sup> Baissier Plus	2,8 %
Champion Minerals Inc	2,7 %
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX aurifère mondial <sup>IMC</sup> Baissier Plus	2,7 %
Vero Energy Inc.	2,5 %
Sandstorm Metals & Energy Ltd	2,2 %
Selwyn Resources Ltd.	2,0 %
Breakwater Resources Ltd	1,9 %
Fairborne Energy Ltd.	1,8 %
Karnalyte Resources Inc.	1,7 %
Castle Resources Inc.	1,7 %
Platinum Group Metals Ltd	1,5 %
Denison Mines Corporation	1,4 %
<b>Total de la valeur liquidative</b>	<b>34 345 017 \$</b>

Le sommaire du portefeuille de placements peut évoluer en raison des opérations courantes du portefeuille du Fonds. Il est possible d'obtenir sans frais le plus récent état trimestriel du portefeuille en téléphonant au 1-866-864-6330 ou en écrivant à : Fonds communs Creststreet Limitée, 70, avenue University, bureau 1450, Toronto (Ontario) M5J 2M4, ou encore en consultant le site Web de la société à [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com).

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'ensemble des renseignements financiers figurant dans le présent rapport annuel repose sur les présents états financiers. La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements figurant dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Fonds communs Creststreet Limitée, et ces états financiers et renseignements ont été examinés et approuvés par son conseil d'administration. Il appartient au conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

La direction a dressé les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, aux termes desquels la direction a fait certaines estimations et posé certaines hypothèses dont il a été tenu compte dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction est d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'entité, des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net. La direction dispose d'un système de contrôles internes qui lui fournit l'assurance raisonnable que les états financiers sont exacts et complets dans tous leurs aspects significatifs. La direction est d'avis que les contrôles internes lui procurent l'assurance raisonnable que les documents financiers de la société sont fiables, qu'ils constituent une base appropriée en vue de l'établissement des états financiers et que les actifs de la société sont convenablement comptabilisés et protégés.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., le cabinet d'auditeurs externes du Fonds, a audité les états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et a rédigé le rapport qui suit. KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. a pleinement et librement accès au comité d'audit du conseil.



**Robert J. Toole**  
Président  
Chef de la direction  
Fonds communs Creststreet Limitée



**Donna Shea**  
Vice-présidente principale, Finances  
Chef de la direction financière  
Fonds communs Creststreet Limitée

Le 9 mars 2011

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### Aux actionnaires de Creststreet Resource Fund

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Creststreet Resource Fund (une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée), qui comprennent les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, et l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2010, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Creststreet Resource Fund aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG S.R.L. / SENCRL.*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto, Canada

Le 9 mars 2011

## États de l'actif net

Aux 31 décembre	2010	2009
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande	34 319 268\$	20 718 499\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	7 635 286
Montants à recevoir des courtiers	613 532	-
Dividendes à recevoir	10 975	10 200
Autres débiteurs	32 840	32 841
Impôts remboursables (note 5)	458 931	-
	<b>35 435 546\$</b>	<b>28 396 826\$</b>
<b>Passif</b>		
Titres vendus à découvert à la valeur marchande	-	2 870 500
Créditeurs et charges à payer	360 615	258 088
Rachats à payer	270 983	272 269
Impôts sur le bénéfice à payer (note 5)	458 931	-
	<b>1 090 529</b>	<b>3 400 857</b>
<b>Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	<b>34 345 017\$</b>	<b>24 995 969\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	222 182	173 113
<b>Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	<b>34 567 199\$</b>	<b>25 169 082\$</b>

### Série A

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	26 057 564\$	24 995 969\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	168 567	173 113
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>26 226 131\$</b>	<b>25 169 082\$</b>
<b>Actions en circulation</b>	<b>5 166 598</b>	<b>6 992 655</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	5,04 \$	3,57 \$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,04	0,03
Valeur liquidative par action – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>5,08 \$</b>	<b>3,60 \$</b>

### Série B

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	1 345 444\$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	8 707	-
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>1 354 151\$</b>	<b>-</b>
<b>Actions en circulation</b>	<b>267 900</b>	<b>-</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	5,02 \$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,03	-
Valeur liquidative par action – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>5,05 \$</b>	<b>-</b>

## États de l'actif net (suite)

### Série F

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	358 210\$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 317	-
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	360 527\$	-
<b>Actions en circulation</b>	<b>70 872</b>	<b>-</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	5,05 \$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,04	-
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat (note 2))	5,09 \$	-

### Série 2010

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	6 583 799\$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	42 591	-
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	6 626 390\$	-
<b>Actions en circulation</b>	<b>1 305 936</b>	<b>-</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	5,04 \$	-
Ajustement des cours acheteurs aux derniers cours du marché	0,03	-
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat (note 2))	5,07 \$	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par Fonds communs Creststreet Limitée



**Robert J. Toole**  
Administrateur



**Stuart P. Hensman**  
Administrateur

## États des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre	2010	2009
<b>Revenu de placements</b>		
Revenu de dividendes	1 393 932\$	52 507\$
Intérêts créditeurs	3 170	53 565
	1 397 102	106 072
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 3)	618 444	489 843
Rémunération au rendement (note 3)	610	-
Charges d'exploitation	391 288	355 050
Frais de service	145 280	118 030
Honoraires d'audit	69 017	47 250
Frais juridiques et droits de dépôt	102 319	37 970
Dividendes versés sur titres vendus à découvert	7 678	26 413
Droits de garde	1 665	19 916
Impôt sur le capital	23 130	-
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	28 870	980
Frais du comité d'examen indépendant	41 840	24 483
	1 430 141	1 119 935
<b>Perte découlant des opérations sur placements</b>	<b>(33 039)</b>	<b>(1 013 863)</b>
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements	10 950 623	(1 112 378)
Variation de la plus-value non réalisée des placements	535 080	11 736 170
Coûts d'opérations (note 2)	(864 084)	(483 184)
<b>Gain net réalisé et non réalisé sur les placements</b>	<b>10 62'</b>	<b>10 140 608</b>
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	<b>10 588 580\$</b>	<b>9 126 745\$</b>
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série A	8 432 745\$	9 126 745\$
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série A	1,39	1,13
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série B	180 190\$	-
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série B	1,74	-

## États des résultats (suite)

Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série F	51 281\$	-
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série F	<u>0,88</u>	-
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série 2010	1 924 364\$	-
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série 2010	<u>1,14</u>	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2010	2009
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>24 995 969\$</b>	21 943 734\$
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	10 588 580	9 126 745
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	11 269 498	208 746
Montant versé au rachat d'actions	(12 509 030)	(6 283 256)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	<b>34 345 017\$</b>	24 995 969\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	222 182	173 113
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	<b>34 567 199\$</b>	25 169 082\$

### Série A

<b>Actif net au début de l'exercice, série A</b>	24 995 969\$	21 943 734\$
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série A</b>	8 432 745	9 126 745
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	853 289	208 746
Montant versé au rachat d'actions	(8 224 439)	(6 283 256)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série A (note 2)</b>	<b>26 057 564\$</b>	<b>24 995 969\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	168 567	173 113
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série A (note 2)</b>	<b>26 226 131\$</b>	<b>25 169 082\$</b>

### Série B

<b>Actif net au début de l'exercice, série B</b>	- \$	-
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série B</b>	180 190	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	1 165 254	-
Montant versé au rachat d'actions	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série B (note 2)</b>	<b>1 345 444\$</b>	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	8 707	-
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série B (note 2)</b>	<b>1 354 151\$</b>	-

## États de l'évolution de l'actif net (suite)

### Série F

<b>Actif net au début de l'exercice, série F</b>	- \$	-
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série F</b>	51 281	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		-
Produit de l'émission d'actions	306 929	-
Montant versé au rachat d'actions	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série F (note 2)</b>	<b>358 210\$</b>	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 317	-
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série F (note 2)</b>	<b>360 527\$</b>	-

### Série 2010

<b>Actif net au début de l'exercice, série 2010</b>	- \$	-
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série 2010</b>	1 924 364	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		-
Produit de l'émission d'actions	8 944 026	-
Montant versé au rachat d'actions	(4 284 591)	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série 2010 (note 2)</b>	<b>6 583 799\$</b>	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	42 591	-
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série 2010 (note 2)</b>	<b>6 626 390\$</b>	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## État du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Émetteur	Nombre de titres	Type de titres	Prix coûtant	Juste valeur
Tourmaline Oil Corp.	90 999	Actions ordinaires	1 637 982\$	1 979 228\$
Migao Corp.	225 000	Actions ordinaires	1 499 010	1 746 000
Sherritt International Corp.	200 000	Actions ordinaires	1 423 666	1 688 000
Arcan Resources Ltd.	275 000	Actions ordinaires	1 314 042	1 559 250
Athabasca Oil Sands Corp.	100 000	Actions ordinaires	478 526	1 500 000
Orleans Energy Ltd.	600 000	Actions ordinaires	1 580 241	1 488 000
Harry Winston Diamond Corp.	125 000	Actions ordinaires	1 655 420	1 446 250
Hanfeng Evergreen Inc.	225 000	Actions ordinaires	1 181 796	1 338 750
Seaview Energy Inc.	1 000 000	Actions ordinaires de catégorie A	1 090 329	1 170 000
Strategic Oil & Gas Ltd.	1 000 000	Actions ordinaires	939 270	1 170 000
Viterra Inc.	125 000	Actions ordinaires	1 142 362	1 160 000
Timmins Gold Corp.	400 000	Actions ordinaires	762 190	1 068 000
First Nickel Inc.	7 492 000	Actions ordinaires	899 040	1 011 420
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX Métaux de base mondial <sup>IMC</sup> Baissier Plus	200 000	Parts de fonds indiciels	1 989 927	974 000
Champion Minerals Inc.	400 000	Actions ordinaires	457 631	936 000
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX aurifère mondial <sup>IMC</sup> Baissier Plus	100 000	Parts de fonds indiciels	1 102 118	911 000
Vero Energy Inc.	150 000	Actions ordinaires	988 975	859 500
Selwyn Resources Ltd.	3 000 000	Actions ordinaires	540 000	720 000
Breakwater Resources Ltd.	100 000	Actions ordinaires	642 429	644 000
Fairborne Energy Ltd.	150 000	Actions ordinaires	631 871	633 000
Karnalyte Resources Inc.	70 000	Actions ordinaires	602 000	581 700
Sandstorm Metals & Energy Ltd.	500 000	Placements privés	225 000	575 000
Platinum Group Metals Ltd.	200 000	Actions ordinaires	417 845	532 000
Denison Mines Corp.	150 000	Actions ordinaires	367 500	510 000
Almaden Minerals Ltd.	100 000	Placements privés	250 000	470 000
Magma Metals Ltd.	840 000	Actions ordinaires	460 642	462 000
Castle Resources Inc.	1 000 000	Placements privés	320 000	460 000
Capstone Mining Corp.	100 000	Actions ordinaires	433 500	449 000
Adriana Resources Inc.	415 000	Actions ordinaires	252 951	431 600
Canada Fluorspar Inc.	750 000	Placements privés	375 000	420 000
Mirabela Nickel Ltd.	150 000	Actions ordinaires	256 680	351 000
Reliable Energy Ltd.	1 000 000	Actions ordinaires	300 000	335 000
Balmoral Resources Ltd.	250 000	Placements privés	150 000	320 000
Roca Mines Inc.	1 000 000	Placements privés	250 000	280 000
Superior Plus Corp.	25 000	Actions ordinaires	283 233	277 000
Beaufield Resources Inc.	590 000	Actions ordinaires	264 871	250 750
Coalhunter Mining Corp.	500 000	Placements privés	250 000	250 000

## État du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2010

Émetteur	Nombre de titres	Type de titres	Prix coûtant	Juste valeur
First Nickel Inc.	3 746 000	Bons de souscription	-	247 315
GMV Minerals Inc.	500 000	Bons de souscription	-	246 390
Zenyatta Ventures Ltd.	416 700	Actions ordinaires	250 020	245 852
Bernum Petroleum Ltd.	225 000	Actions ordinaires	225 000	225 000
GMV Minerals Inc.	341 500	Actions ordinaires	51 225	218 560
Alexis Minerals Corp.	1 000 000	Actions ordinaires	150 000	205 000
Globex Mining Enterprises Inc.	100 000	Placements privés	250 000	205 000
Roca Mines Inc.	700 000	Actions ordinaires	197 790	196 000
West Kirkland Mining Inc.	125 000	Actions ordinaires	145 325	191 250
Huron Energy Corp.	95 000	Actions ordinaires	190 000	190 000
Sandstorm Metals & Energy Ltd.	250 000	Bons de souscription	-	177 056
Sure Energy Inc.	100 000	Actions ordinaires	94 000	172 000
Base Oil & Gas Ltd.	670 000	Actions ordinaires	154 100	147 400
Donner Metals Ltd.	500 000	Actions ordinaires	134 100	135 000
Mirabela Nickel Ltd.	50 000	Placements privés	76 000	117 000
Castle Resources Inc.	500 000	Bons de souscription	-	113 568
Sage Gold Inc.	500 000	Actions ordinaires	101 250	100 000
Balmoral Resources Inc.	125 000	Bons de souscription	-	81 326
Canada Fluorspar Inc.	375 000	Bons de souscription	-	76 068
Roca Mines Inc.	500 000	Bons de souscription	-	33 668
Alexis Minerals Inc.	500 000	Bons de souscription	-	32 962
DualEx Energy International Inc.	300 000	Bons de souscription	-	5 405
			<b>29 434 857</b>	<b>34 319 268</b>
Coûts d'opérations (note 2)			(84 515)	
<b>Total des placements</b>			<b>29 350 342\$</b>	<b>34 319 268\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

### 1. Fonds communs Creststreet Limitée

Creststreet Resource Fund (le « Fonds »), de même que Creststreet Dividend & Income Fund (auparavant appelé Creststreet Managed Equity Index Fund) et Creststreet Alternative Energy Fund (collectivement, les « Fonds ») sont des catégories d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »). La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par des statuts constitutifs (les « statuts ») datés du 13 octobre 1999, modifiés par des clauses modificatrices datées du 18 juillet 2000, du 16 mai 2001, du 11 décembre 2001, du 11 janvier 2002, du 5 décembre 2002, du 15 mai 2003, du 26 avril 2004, du 2 septembre 2004, du 22 décembre 2004, du 29 mars 2005, du 29 février 2006, du 29 janvier 2007, du 24 octobre 2007, du 18 janvier 2008, du 26 février 2008, du 29 janvier 2009 et du 6 novembre 2009. Conformément à la réglementation à l'égard de la communication des renseignements sur les fonds d'investissement, ces états financiers présentent la situation financière au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, les placements détenus par le Fonds au 31 décembre 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, mais ils ne présentent pas les états financiers de la société. Étant donné que les Fonds susmentionnés font partie de la société, celle-ci, dans son ensemble, est responsable des charges et des obligations de chaque Fonds. Il peut arriver qu'un des Fonds soit responsable d'une charge ou d'une obligation d'un autre Fonds, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle éventualité ne survienne pas.

Creststreet Asset Management Limited est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds.

Le Fonds a été structuré pour offrir un transfert à imposition différée d'actifs de sociétés en commandite intermédiaires que gère Creststreet en échange d'actions du Fonds d'une valeur liquidative correspondante.

À ce jour, les douze sociétés en commandite suivantes ont transféré leur portefeuille de placements dans le Resource Fund :

Date	Société en commandite	Actif net transféré	Proportion d'actions de fonds communs de placement reçues
15 janvier 2002	Creststreet 2000 Limited Partnership	7 286 890 \$	0,728689
17 janvier 2003	Creststreet 2001 Limited Partnership	15 312 298 \$	0,738044
17 janvier 2003	Creststreet 2001 (II) Limited Partnership	14 294 962 \$	0,817004
23 janvier 2004	Creststreet 2002 Limited Partnership	36 608 912 \$	0,660476
21 janvier 2005	Creststreet 2003 Limited Partnership	41 635 412 \$	0,652611
21 janvier 2005	Creststreet 2003 (II) Limited Partnership	25 510 837 \$	0,557083
20 janvier 2006	Creststreet 2004 Limited Partnership	63 593 587 \$	0,584901
19 janvier 2007	Creststreet 2005 Limited Partnership	30 175 192 \$	0,761377
18 janvier 2008	Creststreet 2006 Limited Partnership	15 524 619 \$	0,490004
18 janvier 2008	Creststreet 2006 (II) Limited Partnership	22 889 403 \$	0,722459
28 mai 2010	Creststreet 2008 Limited Partnership	5 907 772 \$	2,524966
28 mai 2010	Creststreet 2009 Limited Partnership	3 036 252 \$	0,961274

Au moment desdits transferts, les sociétés en commandite ont été dissoutes. L'actif net de chacune d'elles a été réparti à raison de 99,99 % aux commanditaires et de 0,01 % à leur commandité respectif.

Creststreet 2007 Limited Partnership (la « 2007 LP ») devait transférer son actif au Fonds vers le 23 janvier 2009, mais la 2007 LP n'a pas pu le faire puisque le total des placements dans des sociétés fermées détenus après le transfert aurait dépassé 10 % de l'actif net du Fonds, ce qui est interdit en vertu des lois sur les valeurs mobilières. La 2007 LP a proposé à ses porteurs de parts une autre opération dans le cadre de laquelle la société en commandite transférerait la quasi-totalité des titres de sociétés ouvertes de son portefeuille de placements, ainsi que des liquidités et certains titres de sociétés fermées, au Fonds Creststreet Energy Opportunities Fund (« CEOF ») contre des actions de valeur égale du CEOF. Ce transfert a été réalisé le 27 mai 2009 et les actifs restants de la 2007 LP ont été transférés au CEOF le 31 mai 2010.

Le 28 mai 2010, le Fonds a acquis tous les actifs de Creststreet 2008 Limited Partnership et de Creststreet 2009 Limited Partnership en échange de 1 567 416 et 805 561 actions de série 2010 du Fonds, respectivement.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et ce qui suit constitue un sommaire des principales conventions comptables suivies par le Fonds :

### (a) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont par conséquent inscrits à leur juste valeur.

La juste valeur des titres détenus par le Fonds et inscrits à une bourse reconnue est déterminée en fonction du cours acheteur de clôture, tandis que celle des titres vendus à découvert est évaluée selon le cours vendeur de clôture. Les titres qui ne sont pas cotés ni négociés en bourse, ni négociés de façon active sur un marché hors cote, seront évalués à leur juste valeur par le gestionnaire conformément à ses politiques de fixation des prix établies. Le coût d'acquisition peut servir de substitut à la juste valeur, particulièrement si le placement a été acquis pendant l'exercice en cours. Pour déterminer la juste valeur des titres non cotés, le gestionnaire a pour politique, lorsque cela est possible, de recourir aux éléments probants d'opérations effectuées par des tiers dans des conditions normales de concurrence. La méthode d'évaluation de prix Black-Scholes est utilisée pour calculer le prix des bons de souscription détenus par le Fonds.

L'abrégé 173, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers (le « CPN 173 ») du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA donne des clarifications sur la façon dont on doit tenir compte du risque de crédit et du risque de contrepartie propres au Fonds pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. L'application du CPN 173 n'a pas de répercussions importantes sur l'évaluation des instruments financiers du Fonds, ni sur son actif net.

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* a des incidences sur l'évaluation de l'actif net du fonds d'investissement et sur les informations à fournir aux fins de la présentation de l'information financière (« valeur liquidative selon les PCGR » ou « actif net ») puisqu'en vertu des PCGR du Canada, les titres négociés sur un marché boursier doivent être évalués en fonction du cours acheteur de fermeture dans le cas des positions acheteur et du cours vendeur dans le cas des titres vendus à découvert. Cependant, tel qu'il est permis par le Règlement 81-106, les modalités du chapitre 3855 n'ont aucune répercussion sur la valeur utilisée pour calculer le prix quotidien des actions du Fonds aux fins des opérations d'achat et de rachat des actions (« valeur liquidative aux fins du rachat » ou « valeur liquidative »), ce qui entraînera un écart entre la valeur liquidative (valeur liquidative aux fins du rachat) et l'actif net (valeur liquidative selon les PCGR), lequel est présenté dans l'état de l'actif net.

### (b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de la trésorerie en dépôt. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont présentés à la juste valeur.

### (c) Autres éléments d'actif et de passif

Les dividendes à recevoir, les montants à recevoir des courtiers et les autres débiteurs sont considérés comme étant des prêts et créances et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. De la même façon, les rachats à payer et les créditeurs et charges à payer sont considérés comme étant d'autres passifs financiers et inscrits au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement de ces éléments d'actif et de passif se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### (d) Commissions de courtage

Conformément au chapitre 3855, les coûts d'opérations directement attribuables à l'acquisition ou à la liquidation d'un placement sont passés en charges au cours de l'exercice pendant lequel ils sont engagés et sont présentés sous la rubrique « Coûts d'opérations » dans l'état des résultats.

### (e) Opérations sur placements et constatation des revenus et des charges

Les opérations sur placements sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu et les gains et pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le revenu de dividendes et les frais liés aux dividendes versés sur les titres vendus à découvert sont constatés à la date de clôture des registres et les intérêts créditeurs sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés.

(f) **Impôts sur le bénéfice**

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et a l'intention de le demeurer. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux intégral d'imposition des sociétés sur son revenu imposable. En général, les dividendes reçus de sociétés canadiennes imposables ne sont pas inclus dans le revenu imposable du Fonds, mais ils sont assujéti à un impôt particulier, remboursable au taux de 33 1/3 % des dividendes imposables distribués par le Fonds à ses actionnaires. Le Fonds est admissible à un remboursement calculé selon une formule lorsque des actions de la société d'investissement à capital variable sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés aux actionnaires. Le Fonds a l'intention de verser aux actionnaires le revenu net et les gains en capital nets nécessaires pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Conséquemment, il n'a inscrit aucune charge d'impôts.

(g) **Recours à des estimations**

L'établissement d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur les informations relatives aux éventualités à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

(h) **Actif net par série d'actions**

L'actif net par série d'actions est calculé en divisant l'actif net du Fonds attribuable à chaque série d'actions le jour d'évaluation (déduction faite de toutes les charges attribuables à l'ensemble du Fonds et de toute charge attribuable à chaque série prise individuellement) par le nombre total d'actions en circulation de chaque série du Fonds.

(i) **Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation par série d'actions figurant dans l'état des résultats représente la variation de l'actif net découlant de l'exploitation attribuable à chaque série d'actions, divisée par le nombre moyen d'actions en circulation de chaque série au cours de l'exercice. Le revenu, les charges, autres que les frais de gestion, et le gain (la perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sont alloués aux différentes séries d'actions en fonction des montants investis dans ces actions.

### **3. Frais de gestion et rémunération au rendement**

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des honoraires annuels équivalant à 2,0 % de la valeur liquidative des actions de série A et de série 2010 et à 1,5 % de la valeur liquidative des actions de série B et de série F, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les frais de gestion se sont élevés à 618 444 \$ (489 843 \$ en 2009). Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais se rapportant à son exploitation et à l'exercice de ses activités.

De plus, le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement équivalant à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative des actions de série B et de série F chaque trimestre. La rémunération au rendement est versée au gestionnaire dans les 15 jours suivant la fin du trimestre d'exercice précédent si le gain (exprimé en pourcentage) de la valeur liquidative par action de la série du Fonds, par rapport au trimestre ou trimestres d'exercice précédent(s) pour lequel ou lesquels une rémunération au rendement était payable, dépasse le gain ou la perte (exprimé en pourcentage) de l'indice de référence pour la même période, pourvu que la valeur liquidative par action de la série du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs antérieures de la série en question à la fin de chaque trimestre d'exercice précédent pour lequel une rémunération au rendement pour le Resource Fund a été versée. La rémunération au rendement équivaut à ce rendement excédentaire par action, multiplié par le nombre d'actions en circulation de la série en circulation à la fin du trimestre, multiplié par 20 %. La rémunération au rendement passée en charges au 31 décembre 2010 était de 610 \$ (0 \$ en 2009).

### **4. Dividendes versés aux actionnaires**

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds n'avait déclaré aucun dividende sur les gains en capital. Par conséquent, aucun réinvestissement n'a été effectué dans le Fonds.

## 5. Impôts sur le bénéfice

Le Fonds a engagé des impôts de la partie IV cumulant 458 931 \$ (0 \$ en 2009) relativement à des dividendes imposables reçus au cours de l'exercice. Il est prévu que les impôts de la partie IV seront entièrement remboursés lorsque le Fonds versera des dividendes imposables suffisants au cours des années subséquentes.

## 6. Évaluation des placements dans des sociétés fermées

Le tableau suivant présente, selon l'ordre alphabétique des placements, les changements apportés aux évaluations des titres qui n'étaient pas cotés en bourse au cours des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 :

	Juste valeur antérieure	Nouvelle juste valeur	Base d'évaluation
<b><u>Athabasca Oil Sands Corp.</u></b>			
Janvier 2009	2 075 000 \$	2 740 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Mars 2009	1 750 000 <sup>1)</sup> \$	2 000 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Mai 2009	1 000 000 <sup>1)</sup> \$	1 750 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Mai 2009	1 750 000 \$	1 875 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Mai 2009	1 875 000 \$	2 250 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Juin 2009	2 250 000 \$	2 875 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Juillet 2009	2 875 000 \$	2 025 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure en raison d'une transaction de vente effectuée par le Fonds.
Août 2009	2 025 000 \$	2 625 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Septembre 2009	2 625 000 \$	3 630 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Septembre 2009	3 630 000 \$	3 900 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Décembre 2009	3 900 000 \$	4 275 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Décembre 2009	4 275 000 \$	4 575 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Février 2010	4 575 000 \$	4 875 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure, car le financement d'un tiers dans des conditions normales de concurrence a fourni une nouvelle base d'évaluation.
Mars 2010	4 875 000 \$	3 975 000 \$	Moins-value par rapport à la valeur antérieure en raison de la valeur d'une distribution en dividendes reçus.

Mars 2010	3 975 000 \$	5 400 000 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure en raison d'un premier appel public à l'épargne. L'entreprise est devenue une société ouverte le 8 avril 2010.
<b><u>Laricina Energy Ltd.</u></b>			
Août 2009	687 500 \$	937 500 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure en raison du financement d'un tiers réalisé à une valeur plus élevée.
Mars 2010	937 500 \$	1 578 125 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure en raison du financement d'un tiers réalisé à une valeur plus élevée.
Avril 2010	1 578 125 \$	1 500 000 \$	Moins-value par rapport à la valeur antérieure, car les transactions d'un tiers dans des conditions normales de concurrence ont fourni une nouvelle base d'évaluation.
<b><u>Tourmaline Oil Corp.<sup>2)</sup></u></b>			
Novembre 2009	268 710 \$	403 065 \$	Plus-value par rapport à la valeur au coût en raison du financement d'un tiers réalisé à une valeur plus élevée.
Mars 2010	403 065 \$	483 678 \$	Plus-value par rapport à la valeur au coût en raison du financement d'un tiers réalisé à une valeur plus élevée.
Novembre 2010	1 637 982 <sup>3)</sup> \$	1 910 979 \$	Plus-value par rapport à la valeur antérieure en raison d'un premier appel public à l'épargne.
Novembre 2010	1 910 979 \$	1 844 550 \$	Tourmaline est devenue une société ouverte en novembre 2010.

Remarques :

- (1) La différence entre la juste valeur antérieure et la nouvelle juste valeur est attribuable à une transaction de vente.
- (2) Exshaw Oil Corporation a fusionné avec Tourmaline Oil Corp. en 2009.
- (3) Ce titre a été acquis par l'entremise du transfert de l'une des sociétés en commandite le 28 mai 2010.

## 7. Risques liés aux instruments financiers

Les objectifs de placement du Fonds consistent à dégager une croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, à dégager un revenu en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources. Par conséquent, le portefeuille du Fonds se compose essentiellement d'émetteurs à moyenne et à forte capitalisation du secteur canadien des ressources. Le Fonds peut investir dans des titres étrangers jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, bien qu'en règle générale, la pondération des titres étrangers ne dépasse pas 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds peut investir ses soldes de trésorerie dans un fonds du marché monétaire à court terme afin de maximiser le rendement de ses liquidités improductives. L'utilisation d'instruments financiers par le Fonds donne lieu à un certain nombre de facteurs de risque.

### Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la volatilité des cours du marché. Le risque de marché englobe trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Fonds est le dollar canadien, et le Fonds est exposé au risque de change lorsqu'il investit dans des titres libellés dans une autre devise, puisque la juste valeur de ces titres est déterminée en convertissant leur prix en dollars canadiens.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds ne détenait aucun titre étranger ni aucune devise.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'incidence immédiate du risque de taux d'intérêt se fait sentir le plus sur les titres de créance et les titres à revenu fixe dont la durée est relativement longue (généralement un an ou plus à court jusqu'à l'échéance). Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds ne détenait pas de tels titres, pas plus qu'il n'en a détenu à aucun moment pendant la période visée.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements dans la conjoncture du marché autres que ceux ayant trait au risque de change ou au risque de taux d'intérêt. Ces changements pourraient être attribuables à de nombreux facteurs, notamment, mais sans s'y restreindre, des changements concernant un titre ou l'émetteur d'un titre en particulier, des changements touchant le prix d'une marchandise sous-jacente d'un secteur du marché ou des changements résultant de revirements de l'humeur globale régnant sur le marché. Le gestionnaire du Fonds atténue l'autre risque de prix en gérant le portefeuille de placements et en répartissant les placements que regroupe ce dernier selon les paramètres relatifs aux objectifs de placement du Fonds. Au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, si le niveau de prix général des marchés des actions avait été supérieur ou inférieur de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, la valeur liquidative et la valeur liquidative par action du Fonds auraient été respectivement plus ou moins élevées de 1 416 676 \$ et 4,13 % (444 127 \$ et 2,49 % en 2009, respectivement). Cette estimation se fonde sur des outils statistiques qui mesurent la relation entre chaque titre du portefeuille du Fonds et la façon dont son rendement se compare à celui des marchés des actions en général. Dans les faits, les résultats pourraient diverger de cette estimation, et la différence pourrait être considérable.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Fonds ou qu'elle ne respecte pas les engagements pris à son égard. Le Fonds investit essentiellement dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources et n'investit généralement pas dans des titres de créance, ce qui réduit au minimum son exposition au risque de crédit. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire pourrait ne pas être en mesure de régler les opérations contre espèces. En vertu de la réglementation canadienne des valeurs mobilières, le Fonds doit faire affaire avec un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Selon cette réglementation, le dépositaire d'un fonds doit être, notamment, soit une banque mentionnée à l'annexe I, II ou III de la *Loi sur les banques* (Canada), soit une entreprise constituée en société au Canada et apparentée à une banque dont les capitaux propres sont d'au moins 10 000 000 \$. Le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs, respecte toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir en cette qualité.

### Risque d'illiquidité

Chaque semaine, le Fonds court le risque d'être tenu d'effectuer des rachats nets. Le Fonds investit la plus grande partie de son actif net dans des titres négociés en bourse pouvant être facilement liquidés au besoin afin de satisfaire à ses obligations de rachat. Le Fonds conserve aussi des sommes suffisantes au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour maintenir ses liquidités. En outre, le Fonds est autorisé à emprunter jusqu'à l'équivalent de 5 % de son actif net pour financer les rachats, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle mesure ne s'avère pas nécessaire. Aucun emprunt de ce genre n'a été effectué au cours des exercices visés.

Le Fonds peut investir dans des titres qui ne sont pas cotés en bourse et qui sont par conséquent classés comme des titres illiquides. Aux termes de la réglementation des ACVM, une société d'investissement à capital variable peut investir jusqu'à concurrence de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs illiquides. Si les actifs illiquides du Fonds comptent pour plus de 15 % de sa valeur liquidative pendant une période de 90 jours ou plus, le Fonds doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire à 15 % ou moins le pourcentage de sa valeur liquidative représentant des actifs illiquides. Au 31 décembre 2010, les actifs illiquides représentaient moins de 15 % de la valeur liquidative du Fonds. Au 31 décembre 2009, les actifs illiquides étaient supérieurs à 15 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a déposé une demande de dispense de cette exigence réglementaire auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et en mars 2010, les actifs illiquides respectaient les termes de la réglementation.

## 8. Évaluation à la juste valeur

Le chapitre 3862, Instruments financiers - informations à fournir, du *Manuel de l'ICCA* exige que le Fonds classe les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la juste valeur des placements du Fonds dans une présentation hiérarchique qui comporte trois niveaux. Le Fonds est également tenu de présenter le rapprochement des opérations et transferts au sein de cette hiérarchie. La hiérarchie des données sur la juste valeur est la suivante :

*Niveau 1* : Les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et qui sont facilement accessibles.

*Niveau 2* : Les données autres que les prix cotés qui sont observables, pour des actifs ou des passifs, soit directement (c'est-à-dire, les prix), ou indirectement (c'est-à-dire, dérivés à partir des prix).

*Niveau 3* : Les données sur les actifs ou passifs qui ne sont pas observables. Comme il y a peu d'activités boursières, voire aucune, la direction doit s'en remettre à des estimations et à des jugements.

Au 31 décembre 2010 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	30 755 510\$	- \$	415 000\$	31 170 510\$
Parts de fonds indiciels	1 885 000	-	-	1 885 000
Bons de souscription	-	1 013 758	250 000	1 263 758
<b>Total</b>	<b>32 640 510\$</b>	<b>1 013 758\$</b>	<b>665 000\$</b>	<b>34 319 268\$</b>

Au 31 décembre 2009 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	13 571 200\$	- \$	1 340 565\$	14 911 765\$
Parts de fiducies	1 187 450	-	-	1 187 450
Bons de souscription	-	44 284	4 575 000	4 619 284
<b>Total de l'actif</b>	<b>14 758 650</b>	<b>44 284</b>	<b>5 915 565</b>	<b>20 718 499</b>
<b>Passif</b>				
Actions	(2 870 500)	-	-	(2 870 500)
<b>Total du passif</b>	<b>(2 870 500)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 870 500)</b>
<b>Total</b>	<b>11 888 150\$</b>	<b>44 284\$</b>	<b>5 915 565\$</b>	<b>17 847 999\$</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

	Actions	Bons de souscription
Solde au 31 décembre 2009	1 340 565\$	4 575 000\$
Achats et ventes nets	69 304	250 000
Transferts vers ou depuis le niveau 3	(1 772 337)	(4 575 000) <sup>1)</sup>
Gain (perte)		
Réalisé(e)	777 468	-
Non réalisé(e)	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>415 000\$</b>	<b>250 000\$</b>

1) Deux sociétés privées sont devenues des sociétés ouvertes au cours de l'exercice, ce qui explique le montant important de transferts vers ou depuis le niveau 3 des actions et des bons de souscription.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 :

	<b>Actions</b>	<b>Bons de souscription</b>
Solde au 31 décembre 2008	2 145 620\$	1 250 000\$
Achats	2 299 960	-
Ventes	(3 937 134)	(3 065 000)
Transferts vers ou depuis le niveau 3	-	-
Gain (perte)		
Réalisé(e)	(2 540 261)	3 065 000
Non réalisé(e)	3 372 380	3 325 000
Solde au 31 décembre 2009	1 340 565\$	4 575 000\$

## 9. Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, Sociétés de placement, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoir des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

## 10. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation de la période considérée.

## Fonds communs Creststreet Limitée

### Conseil d'administration

**Jeffrey S. Boyce\***

Président et chef de la direction  
SURE Energy Inc.

**Stuart P. Hensman\*\***

Administrateur de sociétés

**John E. Thompson\***

Président et chef de la direction  
Sirius Energy Inc.

**Robert J. Toole, CA**

Administrateur délégué  
Creststreet Asset Management Limited

### Dirigeants

**Robert J. Toole, CA**

Président et chef de la direction

**Donna E. Shea, CA**

Vice-présidente principale, Finance et  
Chef de la direction financière

**Sheryl J. Chiddenton**

Vice-présidente, Conformité et services  
aux investisseurs

\* Membre du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

\*\* Président du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

### Administrateur et dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux  
Investisseurs  
Toronto (Ontario)

### Principal courtier

Scotia Capital Inc.  
Toronto (Ontario)

### Conseiller en placement et gestionnaire de fonds d'investissement

Creststreet Asset Management Limited  
Toronto (Ontario)

### Services de compensation et de règlement

FundSERV Inc.

### Symboles boursiers du Fonds

CAM100, CAM151, CAM152  
CAM300, CAM301, CAM302  
CAM400, CAM401, CAM402

### Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Toronto (Ontario)

### Adresse

Fonds communs Creststreet Limitée  
70, avenue University, bureau 1450  
Toronto (Ontario) M5J 2M4

Tél. : 416-864-6330

Sans frais : 1-866-864-6330

Télec. : 416-862-8950

Courriel : [info@creststreet.com](mailto:info@creststreet.com)

[www.creststreet.com](http://www.creststreet.com)